



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

75 | 2017

Imaginaires de la ponctuation. Ordre et inquiétude du discours

La ponctuation choisie des peu-lettrés, d'après « Corpus 14 »

Agnès Steuckardt



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1917>

DOI : 10.4000/linx.1917

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 22 décembre 2017

Pagination : 145-160

ISBN : 978-2-84016-308-4

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Agnès Steuckardt, « La ponctuation choisie des peu-lettrés, d'après « Corpus 14 » », *Linx* [En ligne], 75 | 2017, mis en ligne le 23 novembre 2018, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1917> ; DOI : 10.4000/linx.1917

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

La ponctuation choisie des peu-lettrés, d'après « Corpus 14 »

Agnès Steuckardt

- 1 « La ponctuation est absente ou en apparence incohérente », écrivent Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider à propos des textes peu lettrés de la période révolutionnaire (1994 : 30). Plus d'un siècle plus tard, les correspondances peu lettrées de la Grande Guerre peuvent donner, au premier regard, une impression comparable. Ainsi cette lettre de Marie :

(1) Le Moulin de Vergougnac 29 aout 1914
Chér Epoux
Voici pourquoi ce matin je nai pas
parlé l'ontemp de ta bléssur l'orsque
nous avons reçu ta carte nous disant que
tu etait blésé jai dit dessuitte que ou
que tu sois je voulez venir te voir

- 2 Le texte continue sans aucun signe de ponctuation sur 46 lignes, jusqu'à un point, qui précède la formule de clôture. Sa pratique évoque les textes peu-lettrés révolutionnaires (Branca-Rosoff & Schneider, 1994), ou le *Journal de Ménétra* (Ernst & Wolf, 2005). S'il en était ainsi dans l'ensemble de notre corpus, cet article serait bientôt fini. Mais Marie elle-même sème parfois dans ses lettres trois ou quatre points, voire quelques points d'exclamation. Quand la ponctuation est présente, il ne semble pas qu'on puisse la qualifier d'« incohérente », comme cela paraissait encore possible pour les textes peu lettrés de la période révolutionnaire. Les scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle sont passés par l'école de la troisième République. Bien que rares, les signes de ponctuation, ou du moins des signes de ponctuation, sont présents. Lesquels ces scripteurs emploient-ils ? Avec quelle fréquence ? Avec quelle valeur ? On voudrait ici, évaluer l'appropriation des normes de la ponctuation par les peu lettrés du début du XX^e siècle, sur la base des données de « Corpus 14 »¹ et avec les limites qu'implique l'exploration d'un corpus limité et imparfaitement représentatif. L'examen plus détaillé d'une des correspondances nous permettra de mettre en évidence l'existence, dans l'usage de la ponctuation, de particularités propres à un scripteur ou un groupe de

correspondants. Si notre corpus ne présente aucun commentaire épilinguistique sur la ponctuation, récurrences et présence d'usages idiolectaux nous semblent permettre d'entrevoir chez ces peu lettrés les contours d'un imaginaire de la ponctuation.

1. La ponctuation enseignée

- 3 Que savaient de la ponctuation les scripteurs de « Corpus 14 » ? Qu'avaient-ils appris sur la question à l'école primaire de la fin du XIX^e siècle ? Les manuels de Larive et Fleury, les plus utilisés alors², n'abordent pas la question dans la *Première année de grammaire*, destinée aux élèves du Cours moyen (de 9 à 11 ans), mais seulement dans la *Deuxième année de grammaire*, destinée aux élèves du Cours supérieur (de 11 à 13 ans).
- 4 La *Première année de grammaire*, qui passe en revue les parties du discours, ne consacre pas de chapitre spécifique à la ponctuation. Le mot *phrase* y est utilisée avec son sens ancien d'« assemblage de mots construits ensemble, et formant sens » (« Phrase », *Dictionnaire de l'Académie française*, 1879) ; l'élève peut lire par exemple : « Soient ces phrases : *La ville que j'ai visitée. L'arbre qu'ils ont planté. Tes livres je les ai lus. Ma fille je t'ai instruite.* » (1871 : 122). Selon la conception moderne de la phrase, posée dès la fin du XVIII^e siècle par Domergue³, les deux premiers énoncés ne constituent pas des « phrases ». Pour peu que l'élève ne fréquente plus l'école après 11 ans, il ne disposera pas du repère syntaxique que pourrait constituer une définition de la phrase et n'aura bénéficié d'aucune leçon sur la ponctuation.
- 5 C'est dans la *Deuxième année de grammaire* que l'on trouve un chapitre sur cette question. Si le XIX^e siècle est considéré comme le moment du passage d'une conception pneumatique à une conception syntaxique de la ponctuation (Lorenceau, 1980 : 51 ; Catach, 1994 : 42), le cours de Larive et Fleury semble adopter, entre l'une et l'autre, une position juste-milieu : « La ponctuation est employée pour éclaircir le sens des phrases et pour indiquer les pauses que l'on doit faire en lisant » (1871 : 5, § 21). La finalité d'« indiquer les pauses que l'on doit faire en lisant » s'inscrit dans les considérations pneumatiques développées par Beauzée, tandis que celle d'« éclaircir le sens des phrases » participe de la conception logico-syntaxique prônée par les imprimeurs et formulée par exemple dans la définition que donne Littré de la ponctuation⁴. S'abstenant de choisir, Larive et Fleury illustrent une position complexe que l'on peut suivre au cours du XIX^e siècle (Saint-Gérard, 2004), qui, en fait, n'abandonne pas la conception pneumatique, mais, présupposant une sorte d'intuition logique dans la respiration, considère que les deux conceptions peuvent s'articuler, le passage de l'une à l'autre s'opérant par un simple changement de point de vue⁵. Les règles de ponctuation énoncées par la *Deuxième année de grammaire* de Larive et Fleury participent tantôt de l'une, tantôt de l'autre. Est d'abord posé un classement hiérarchique entre les ponctuations purement fondé sur le critère de la respiration : « la virgule indique une petite pause, le point-virgule et les deux-points une moyenne pause, le point une pause complète » (1871 : 5, § 23). Mais, dans les paragraphes accordés à chaque signe, leur choix est subordonné à des considérations syntaxiques et sémantiques : « On emploie la virgule après les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes etc. qui entrent dans une énumération, avant et après les parties de phrase qui ne sont pas indispensables au sens » (§ 25) ; « On emploie les deux points devant une citation et devant une partie de phrase qui sert à étendre ou éclaircir celle qui précède » (§ 26) ; « On emploie le point à la fin des phrases quand le sens est entièrement fini » (§ 27). L'usage des signes de ponctuation est corrélé à une

notion de phrase devenue moins flottante que dans la *Première année de grammaire* : si le manuel n'en propose aucune définition, tous les exemples donnés correspondent à la conception moderne de la phrase.

- 6 Quatre autres signes de ponctuation sont décrits : le point d'interrogation (« On emploie le point d'interrogation à la fin des phrases interrogatives », § 28 – la notion de phrase interrogative reste non définie dans le manuel), le point d'exclamation (« On emploie le point d'exclamation à la fin des phrases exclamatives », § 29), les guillemets et tirets (« on place les *guillemets* au commencement et à la fin des citations. Les *tirets* indiquent qu'il y a changement d'interlocuteur », § 30), les parenthèses (« On renferme entre deux *parenthèses* toute phrase qui a un sens à part au milieu d'une autre », § 31). On peut se demander si, dans la définition de la parenthèse, un flottement sémantique ne subsiste pas sur l'acception du mot *phrase* ; l'exemple, tiré de La Fontaine, *On conte qu'un serpent voisin d'un horloger (c'était pour l'horloger un mauvais voisinage), entra dans sa boutique, avec sa glose méta-énonciative en forme de proposition incidente, évite prudemment de poser le problème.*
- 7 Ainsi, dans l'hypothèse la plus favorable où le scripteur aurait fréquenté l'école jusqu'à 13 ans, l'idée qu'il peut se faire de la ponctuation repose sur la connaissance de huit signes, dont il doit régler le choix sur des considérations pneumatiques et syntaxiques (sans que l'articulation entre ces deux « points de vue » soit explicitée), ainsi que, pour l'interrogation et l'exclamation, sur son intuition de la modalité, notion de modalité jamais définie dans son manuel. Ces « règles » de ponctuation lui laissent – comme aux plus lettrés – une marge d'interprétation. Elles constituent, plutôt qu'une norme contraignante, un horizon normatif, d'autant plus flou pour le scripteur que sa fréquentation de l'école a pu être discontinuée et qu'en la quittant, sa pratique de l'écriture et de la lecture a pu devenir sporadique.
- 8 Nous ne savons pas jusqu'à quel âge les scripteurs de « Corpus 14 » sont allés à l'école. Nous savons seulement qu'ils sont cultivateur ou artisan, professions qui ne les confrontent pas nécessairement à l'écrit ; la guerre les prend à un âge⁶ où le temps de l'école n'est plus qu'un souvenir assez lointain. Certains facteurs ont pu cependant maintenir plus proche un horizon normatif : les soldats ont peut-être, lors de leur service militaire, bénéficié de l'enseignement donné dans les écoles régimentaires ; quelques-uns lisaient le journal, comme en témoigne la mention, par l'un d'eux du *Petit Méridional*⁷. Ces lectures, et d'autres peut-être, dont ils ne font pas état dans leurs lettres, ont sans doute contribué à dessiner pour eux des modèles d'écriture. Quel impact de ces apprentissages scolaires et extra-scolaires laisse paraître leur correspondance ?

2. Une ponctuation parcimonieuse

- 9 L'enjeu des lettres de guerre n'est pas de se plier à un ensemble de contraintes orthographiques relevant pour une large part de l'institution sociale, mais d'être compris. Dans une correspondance familiale, la nécessité d'observer les règles apprises à l'école ne s'impose pas nécessairement aux scripteurs peu lettrés. L'intelligibilité est-elle rendue problématique par le caractère non-standard de l'orthographe et de la ponctuation des peu lettrés ? Dans « Corpus 14 », un seul scripteur signale à sa femme, avec beaucoup de précautions, les difficultés de lecture qu'il rencontre en lisant ses lettres :

(2) mais çà cela ne dérange pas car ce n'est pas un reproche que je te fait ; de bien faurmer tes mots car il faut que je praine la suite des frase pour pouvoir lire les

lettres et tu n'est pas la ceule car Marie est la même chose sauf Gabrielle, ou de Louise même encore il ly ana qu'elque une défoi quil me les faut lire de foi en fin cela ne menpaiche pas de savoir ceque vous vous les dire ; Je pense que cela ne vous fachera pas (Laurent, 10 janvier 1915)

- 10 La demande de « bien faurmer tes mots » peut concerner la calligraphie ou l'orthographe ; prendre « la suite des frase » semble permettre de surmonter ces difficultés de déchiffrage. La demande de norme est présentée comme une requête de confort, facilitant l'intelligibilité. Le recours aux signes de ponctuation semble se faire dans le même esprit.
- 11 Pour évaluer l'emploi des signes de ponctuation chez les peu lettrés de « Corpus 14 », on l'a comparé à celui qu'en font les lettrés de Frantext, en 1914 :

	Virgule	Point	Deuxpoints	Pointvirgule	Point d'exclamation	Point d'interrogation
Frantext	6,95%	4,12%	0,29%	0,29%	1,22%	0,45%
Corpus 14	0,16%	2,26%	0,02%	0,01%	0,05%	0,02%

Tableau. Pourcentage des signes de ponctuation rapporté au nombre de mots⁸

- 12 Ces statistiques mettent d'abord en évidence une présence beaucoup plus faible des signes de ponctuation dans l'écrit peu lettré. Seul le point y est assez usuel, tout en restant presque moitié moins employé que par les lettrés.
- 13 Une deuxième remarque tient à la hiérarchie des fréquences : elle est analogue dans l'un et l'autre corpus, exception faite de la virgule. Alors que, chez les lettrés, la virgule est plus fréquente que le point, c'est l'inverse chez les peu lettrés. L'examen de son emploi en contexte renforce l'hypothèse d'une désaffection : les virgules présentes se trouvent essentiellement dans les formules de cadre : après l'indication de lieu, de date et de destinataire ; l'emploi de la virgule dans le corps de la lettre est, en fait, fort rare : il se rencontre principalement dans les énumérations. Globalement donc, les peu lettrés ponctuent beaucoup moins que les lettrés, et de façon moins diversifiée.
- 14 Observons les effets de cette parcimonie dans le début d'une carte qu'Alfred adresse à son épouse, extrait que nous choisissons à la fois parce qu'il est représentatif, pour ce qui est du point et de la virgule, de l'usage observé dans « Corpus 14 », et parce qu'il présente un cas, rare, de discours rapporté en style direct :

(3) Varangéville le 31 Mars 1915 (Matin) Chère femme et cher fils bien aimé
 Je profite de ce matin ou j'ai le temps d'écrire pour te faire passer de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes pour le moment et j'espère que mes présentes cartes vous en trouverons tous de même a leurs arrivées Comme je te l'ai dit hier je suis pas aller à l'exercice je suis resté pour finir mon chevalet j'en avait pour une demi heure. Je savait bien que le capitaine voulait m'engueuler il ma dit ce matin au rassablement
 Comment tu na pas put finir ça hier. tu tes souler la gueule et bien tu tachera encor de prendre la cuite aujourd'hui tu va voir si je vais te botter le cu moi. puis il est partis en riant
 Donc je suis libre pour écrire il a un peut neigé cette nuit

ce matin le Rambetant était tous blanc mais ici c est plus bas
 il a fondu a mesure et maintenant il neige encor un peut
 mais il fait rien froid et je crois que le temps va ce remettre
 au beau cet après midi nous allons au tir voir si je peut
 encor gagné un cigare [...] (Alfred, 31 mars 1915)

- 15 Le lecteur lettré sera d'abord sans doute sensible aux absences : pas de virgule dans la formule de cadre (lieu, date, destinataire), pas de point après la formule stéréotypée d'ouverture – une majuscule, à *Comme*, vient cependant suppléer cette absence –, pas d'utilisation des deux points pour introduire le discours direct du capitaine, ni des guillemets pour l'encadrer. Pour le sens, trois séquences textuelles se succèdent clairement : le sermon du capitaine, le récit météorologique à l'imparfait, le récit des activités prévues, au présent à valeur de futur proche. Aucun point ne sépare ces séquences : on passe sans point ni majuscule du dénouement heureux de la première (*Donc je suis libre pour écrire*) au démarrage de la deuxième (*il a un peut neigé cette nuit*), et du dénouement optimiste de la deuxième (*je crois que le temps va ce remettre au beau*) aux projets d'occupation de la troisième (*cet après midi nous allons au tir*), au risque de laisser le lecteur incertain sur le rattachement à la deuxième ou à la troisième du complément circonstanciel *cet après midi*. À la première lecture, on est tenté de lire en continuité *je crois que le temps va ce remettre au beau cet après midi* ; mais, la prévision météorologique ne pouvant être aussi strictement située que le projet d'activité la déduction sémantique, le lecteur, par déduction sémantique, est amené à rectifier sa première lecture et à rattacher à la troisième séquence l'indication de temps *cet après midi*, qui en constitue l'ouverture. Les constants temporels (*cet après midi* et, à la ligne 13, *ce matin*), ainsi que les connecteurs *puis* (l. 11), *Donc* (l. 12), *mais* (l. 13 et l. 15), *et* (l. 14 et 15), marquent les séparations entre les structures syntaxiques de type phrastique, presque systématiquement dans ce texte.
- 16 Par leur rareté même, les signes de ponctuation employés prennent un relief particulier. Notons l'emploi des parenthèses, utilisées par Alfred, ici comme ailleurs, non pour glisser des gloses méta-énonciatives comme dans le modèle donné par Larive et Fleury, mais pour donner des précisions de temps ou de lieu, selon un usage courant qu'il a pu observer dans ses lectures⁹. L'autre signe de ponctuation employé dans le passage est le point. Son usage se concentre ici dans la première séquence textuelle, qui en comporte trois : le premier, ligne 7, et le dernier, ligne 11, semblent assurer une fonction de cadrage. Le premier, suivi d'une majuscule, signale l'entrée dans l'anecdote ; le dernier indique la fin du discours direct du capitaine – palliant ainsi l'absence de guillemets fermants. Dans le discours direct même, on relève un point à la fin de la phrase : *Comment tu na pas put finir ça hier*. L'usage lettré préférerait un point d'interrogation, appelé par l'adverbe d'interrogation *comment*, ou d'exclamation, dans la mesure où cet adverbe peut fonctionner comme marqueur de l'indignation¹⁰. Les ponctuations modales sont particulièrement rares dans « Corpus 14 ».
- 17 Le point d'interrogation est absent là où la modalité interrogative est pourtant patente, ainsi dans :
- (4) J'ai reçu ce soir deux lettres de toi celle du 8 et du 9 avec la photos de belle maman bien contant de l'avoir aussi mais je croyait qu il était tous les deux pourquoi le père Dupapit ne c est il pas fait prendre aussi tous les deux ensemble sa n en coutait pas plus. (Alfred, 13/02/1915)
- (5) Esque Me Rudel et toujours à Baillargues comme je n'est pas eu des nouvelles de leur par de puis qu'elque temp et il n y a pas longtemp que je lui est en voyez une carte, mai ne lui parle de rien, je lui écrirez camméme, (Laurent, 08/08/1915)

- 18 Les marqueurs *pourquoi* (4) et *esque* (5) signalent la modalité interrogative, sans que le scripteur redouble ce marquage par la ponctuation. Pour Alfred et Laurent, comme pour six autres scripteurs, le point d'interrogation ne semble pas faire partie des possibles.
- 19 Dans l'ensemble de sa correspondance, Alfred utilise une seule fois le point d'exclamation : « ca coute bien moins cher ! » (15 janvier 1915), conclut-il après avoir exposé à sa femme ses méthodes d'économie de papier, soulignant, peut-être avec une nuance plaisante, l'importance de question financière. Toutes les autres occurrences de ponctuations modales se rencontrent exclusivement chez Pierre et Marie (cf. *infra*).
- 20 Du point de vue qualitatif, on aura remarqué que le choix des signes de ponctuation est, dans l'esprit, conforme aux règles énoncées dans la grammaire scolaire : Alfred recourt au point quand « le sens est entièrement fini », pour reprendre la formule de Larive et Fleury, avec une appréhension plus sémantique que syntaxique de la complétude des unités textuelles. On relève cependant des cas où la ponctuation n'entre pas dans ces normes : on a noté l'usage du point valant point d'interrogation dans la lettre citée d'Alfred ; Laurent choisit systématiquement le point-virgule là où l'on attendrait la virgule (par exemple en (2) : *çi cela ne dérange pas car ce n'est pas un reproche que je te fait ; de bien faurmer tes mots*). Dans quelques cas isolés, la virgule, est utilisée de façon inhabituelle. Ainsi dans cette lettre de Laurent : « lan droi juste ou nous somme c'est, Sars, le non, du village, tu pourra dire au cousine de St Hilaire que je suis avec, Costand, qu'elle connaise » (8 janvier 1915), où la mise entre virgules des noms propres semble tenir lieu de guillemetage. Autre cas plus difficile à comprendre : « excusez-moi de ma carte, de bonne anne c'est tout ce que j'ai pu trouver » (Auguste, 1^{er} janvier 1915). Peut-être faut-il voir dans cette virgule la trace d'une écriture non programmée : Auguste a commencé par écrire « excusez-moi de ma carte », puis il se ravise et précise « de bonne année », car la carte en question n'est pas une carte de vœux, mais une simple vue de la cathédrale de Saint-Dié. Comment interpréter encore la virgule qui suit *malgres* dans cette lettre de Pierre, qui fait un usage assez fréquent, et d'ordinaire normé, de la virgule : « malgres mablessure a mon bras droit malgres, mon bras immobilisé j'ai toujours pu écrire quelques lignes de ma propre main » (Pierre, 8 octobre 1914) ? Une interprétation adverbiale de *malgres* ? Une sorte d'hésitation, de trébuchement trahissant la peine à écrire avec ce bras blessé ? Le signe garde ici son énigme car on ne trouve pas d'autre exemple du même type chez ce scripteur.
- 21 À quelques exceptions près, la ponctuation de « Corpus 14 » ne s'écarte donc fondamentalement de l'usage normé que par sa rareté. Le signe de ponctuation n'est sans doute pas, dans l'imaginaire des peu lettrés, le signe accessoire et banal qu'il peut devenir chez les lettrés. Ces scripteurs ne recourent au point que pour marquer la fin d'un moment de l'écriture : toute une lettre chez Marie, ou, plus habituellement, toute une séquence textuelle.

3. Un cas d'appropriation idiolectale : ponctuation et modalisation dans la correspondance de Pierre et de Marie

- 22 On a envisagé jusqu'ici « Corpus 14 » dans sa globalité, en cherchant à dégager les traits communs plutôt que les spécificités. Il existe cependant bien sûr de la variation parmi les scripteurs peu lettrés ; on a relevé par exemple le goût de Laurent pour les points-

virgules. Arrêtons-nous un peu plus précisément sur la correspondance de Pierre et Marie, deux époux qui ont déjà connu un épisode de relation épistolaire, au moment du service militaire de Pierre. Il existe dans leur pratique d'écriture une forme de mimétisme ; citons par exemple ces deux ouvertures de lettre :

(6) Bien chère Epoux

C'est après une journée de fatigue chéri que je viens passer un petit moment au près de toi (Marie, 14 septembre 1914)

(7) Ma très chère Epouse

C'est après avoir mangé la soupe que je viens passer un petit moment auprès de vous tous. Sur tout auprès de toi chérie ce petit instant m'est si précieux (Pierre, 8 octobre 1914)

23 Si, comme on le voit ici, Pierre ponctue plus que Marie, ils partagent un système, qui leur est propre, d'utilisation des ponctuations modales et des parenthèses.

24 Pierre et Marie utilisent le point d'exclamation non pas à la fin des phrases exclamatives, comme le préconise la grammaire de Larive et Fleury, mais, le plus souvent, après les interjections : chez Pierre, pour la moitié des 23 occurrences, le point d'exclamation se trouve dans la séquence *Ah ! chère épouse* ; chez Marie, les 17 occurrences sont pour moitié construites sur le même patron, avec des variations sur l'interjection (*Ah !* ou *Oh !*) et sur l'appellatif (*cher Epoux, chéri, cher Pierre, cher Pierrillou*). Les autres occurrences sont liées pour partie aux interjections (*oh ! come ça a été pénible* (Marie, 9 octobre 1914 ; *ah ! Si Dieu voulait exsocer mes vœux* (Pierre, 1^{er} janvier 1915). Où ont-ils trouvé le modèle de ces ponctuations ? Peut-être dans leur missel, qui, si l'on en croit la fréquence des occurrences du mot *Dieu* (99 chez Marie, 11 chez Pierre) et les mentions de la messe (14 chez Marie), était sans doute une lecture régulière. De façon plus surprenante, Pierre utilise aussi le point d'exclamation après d'autres mots :

(8) Alors chérie ! c'est sur ton front que je dépose mon plus doux baiser (20 novembre 1914)

(9) Et toi ! chère petite femme puis-je exprimer mes vœux pour toi. (2 janvier 1915)

(10) Ais ! ce courage et confiance (2 janvier 1915)

25 Dans son usage, le point d'exclamation ne s'emploie pas en fin de phrase exclamative, mais immédiatement après un mot, sur le modèle du point suivant l'interjection.

26 Cette règle, propre à son imaginaire de la ponctuation, est confirmée par l'usage qu'il fait du point d'interrogation. Il s'agit pour lui d'un signe très proche du point d'exclamation¹¹ :

(11) Ne crois-tu pas que je veuille te dire ce qui n'est pas. non ? (2 janvier 1915)

(12) Si tu veux me faire plaisir ne me parle jamais plus de cela jamais ? (2 mars 1915)

(13) Quand a-tu fait l'enguir ça ne me fait rien je ne le connais pas le pauvre ? (10 avril 1915)

27 Son point d'interrogation est, comme son point d'exclamation, lié à un morphème (*non, jamais, le pauvre*), et non à une structure phrastique. Y a-t-il une nuance entre les deux signes ? On remarque que le point d'interrogation apparaît en contexte négatif, alors que le point d'exclamation est associé aux effusions de tendresse. Peut-être existe-t-il donc, pour Pierre, une spécialisation sémantique de ce signe de ponctuation, orienté vers une expression de la colère.

28 Une autre spécificité dans la ponctuation de Pierre et de Marie est l'utilisation des parenthèses. Ce signe est employé par d'autres scripteurs, mais de façon très circonscrite : Alfred s'en sert pour ajouter des précisions de lieu ou de temps (cf. (3)) ; Laurent l'utilise deux fois :

- (13) Tu me dit que tu ana envoyé une comme la mienne a Louissette (ça Histoire de rire) (22 avril 1915)
- (14) Tu lui dira que moi je lui reglerai a mon retour (pour rire) (*ibid.*)
- 29 Dans cette lettre, il semble avoir imaginé ce moyen d'indiquer dans son propos une modalité humoristique¹².
- 30 L'usage que Marie et Pierre font des parenthèses est plus conforme aux recommandations de Larive et Fleury (« On renferme entre deux *parenthèses* toute phrase qui a un sens à part au milieu d'une autre »), si ce n'est que leurs parenthèses peuvent être placées en fin de propos, en manière d'hyperbate :
- (15) dis moi le tout a un coup ça ne me fera rien (au moins fait moi le plaisir de me dire tout) quant a moi voici ce qui ma contrarié (Marie, 20 novembre 1914)
- (16) Embrasse les cherie car ce n'est qu'a eux que tu a faire pour moi je ne puis t etre utile (Mais esperons que mon tour viendra) Maintenant chere petite femme pas de mauvais sang (Pierre, 20 novembre 1914)
- 31 En (15) comme en (16), l'énoncé entre parenthèses introduit un retour correctif sur ce qui vient d'être dit ; la présence des parenthèses semble souligner le changement de point de vue et, peut-être mimer un changement de ton. En (16) en particulier, Pierre passe de plainte de la séparation à l'espoir du retour. Dans l'expression de la plainte, dominé par les marquages négatifs (*ce n'est qu'a eux, je ne puis*), le style apparaît soutenu, du fait même d'abord de la présence du discordanciel, mais aussi à cause du choix de la forme *puis* et de la présence d'un complément de relation *pour moi*. À l'intérieur de la parenthèse en revanche, Pierre recourt à une locution relevant du style simple (*mon tour viendra*), et laisse implicite sa complémentation ; la lectrice la tirera sans peine du verbe initial (*embrasse*) : la parenthèse ménage ainsi discrètement un espace d'intimité, où s'esquisse la joie des retrouvailles. Pierre et Marie s'approprient donc quelquefois un usage des parenthèses, certes non enseigné par Larive et Fleury, mais courant.
- 32 Une originalité cependant chez Marie. Au lieu des parenthèses classiques, elle invente un signe de ponctuation nouveau : les parenthèses quadruples¹³. On en relève dans ses lettres trois occurrences :
- (17) Qu'ant le soir arrive ((Ernestou nous porte les letre et nous alons les prendre au soulié as)) que nous arrivons du soulié bas que nous pouvons lire en famille une letre de toi chéri et de mon Frère tu peu croire chéri que c'est un vrai bonheur (3 février 1915)
- (18) la petite Elise ne va pas a l'Ecole rapport a la quoqueluche ((ne le dit pas a Ernest)) (9 juin 1915)
- (19) jen profite pour venir passer ce petit instant au prés de toi mon petit cour ((min beauou soupa)) me voilà après soupé de nouveau au prés de celui que mon cour aime (3 juillet 1915)
- 33 Plus radicalement que les parenthèses simples, ces parenthèses renforcées accomplissent le « décrochement » décrit par S. Pétilion (2002). Décrochement qui, en (17), permet d'insérer dans la narration une nécessaire explication et, en (18), ouvre un commentaire méta-énonciatif, spécifiant le statut confidentiel de l'information donnée – la coqueluche d'Élise –, qui ne doit pas être communiquée à Ernest, le père d'Élise. La parenthèse renforcée ménage ainsi un espace de complicité entre époux.
- 34 Le troisième emploi (19) est plus remarquable encore dans cette capacité de la parenthèse renforcée à construire un espace à part : Marie y glisse une sorte de didascalie. Elle a laissé la plume pour aller dîner : la parenthèse inscrit dans l'espace de la feuille ce temps

de l'interruption, et, dans cet espace-temps si particulier, elle passe à la langue de l'intimité, l'occitan, fait extrêmement rare dans les lettres de nos scripteurs¹⁴.

- 35 Avec la création d'un signe nouveau, Marie manifeste une forme de liberté propre à ceux qui écrivent hors des circuits de l'écrit institutionnel, et qu'on voit aujourd'hui s'exercer dans les forums du web ou dans les SMS. Le redoublement du signe de ponctuation y est couramment utilisé pour renforcer sa valeur sémantique. Il est couramment utilisé, dans le prolongement d'usages conventionnels, avec le point d'exclamation et d'interrogation : « Le redoublement du point d'exclamation est un procédé très utilisé dans la CEMO¹⁵ ; il repose sur des conventions d'écriture habituellement utilisées dans la mise en scène de l'oral à l'écrit et permet de simuler des données non-verbales (mimique de surprise ou de joie) et paraverbales (intonation) » (Marcoccia, 2000). Le redoublement de parenthèses avec valeur de renforcement, imaginé par Marie, semble moins communément observé.
- 36 Dans ces correspondances des peu lettrés, la ponctuation est rare ; à cette rareté près, les anomalies y sont exceptionnelles. Risquons-nous à inférer quelques conclusions sur l'imaginaire de la ponctuation qui peut être le leur. La pratique de la ponctuation n'est pas, pour eux, un automatisme. Elle est choisie, en ce sens d'abord que l'acte d'utiliser un signe de ponctuation semble faire l'objet d'une décision mûrement réfléchie : pour eux, on ne met pas un point à la légère, il vient signifier la clôture d'une unité textuelle (plutôt que syntaxique) : clôture du corps de la lettre, d'une unité narrative ou argumentative. Sans doute lui attribuent-ils une force sémantique que ne lui accorderait pas un lettré.
- 37 Mais leur pratique de la ponctuation est choisie aussi en ce sens que, pour ces signes qui leur sont sans doute un peu mystérieux, les peu lettrés imaginent quelquefois des usages nouveaux. Le point d'interrogation signifie un mouvement de protestation ou de colère sous la plume de Pierre. La parenthèse de Marie peut donner lieu à renforcement, quand il lui faut ménager un interstice où puisse se glisser une intimité particulière.
- 38 Cet usage circonspect, et ces quelques expérimentations novatrices, semblent indiquer une conception de la ponctuation plutôt graphique que pneumatique. Si, en les lisant, nous pouvons suivre les courbes intonatives de leur discours, c'est par notre attention à sa structuration syntaxique et rythmique (Steuckardt, 2014), et non par le secours de signes qui marqueraient des pauses. Les peu lettrés ne ponctuent pas pour noter un parler, mais pour délimiter des unités scripturales, signifiant par là leur entrée dans l'écrit.

BIBLIOGRAPHIE

BACONNIER, G., MINET, A., SOLER, L., 1985, La plume au fusil : les poilus du midi à travers leur correspondance, Toulouse : Privat.

BRANCA-ROSOFF, S., SCHNEIDER N., 1994, L'écriture des citoyens. Une analyse de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire. Paris : Klincksieck.

CATACH, N., 1994, La ponctuation, Paris : Presses Universitaires de France.

ERNST, G., WOLF, B., 2005, Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles, Tübingen : Niemeyer.

GEA, J.-M., 1997, Écrire en situation d'urgence, étude discursive et sociolinguistique de deux correspondances de guerre (1914-1918), thèse de doctorat, Aix-en-Provence.

LARIVE et FLEURY, 1871, Première année de grammaire, Paris : Armand Colin.

LARIVE et FLEURY, 1871, Deuxième année de grammaire, Paris : Armand Colin.

LORENCEAU, A., 1980, « La ponctuation au XIX^e siècle [George Sand et les imprimeurs] », Langue française, 45, La ponctuation, Larousse, Paris, p. 50-59.

SAINTE-GÉRARD, J.-P., 2000 [mis en ligne 2014], « Un point, c'est tout... : grammaires, dictionnaires, et poésie du langage entre XIX^e et XX^e siècles », Revue La Licorne, 52, La ponctuation, Presses Universitaires de Rennes, <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/document5703.php>

MARCOCCIA, M., « La représentation du non-verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur », Communication & organisation, Non-verbal, communication, organisation, Presses universitaires de Bordeaux, <http://communicationorganisation.revues.org/2431>.

MOLLIER, J.-Y., 1993, « Le manuel scolaire et la bibliothèque du peuple », Romantisme, 80, L'édition populaire, Armand Colin, Paris, p. 7992.

PÉTILLON, S., 2002, Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double, Paris, Louvain : Peeters, Bibliothèque de l'Information grammaticale.

SEGUIN, J.-P., 1993, L'invention de la phrase au XVIII^e siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français, Paris-Louvain : Éditions Peeters, Bibliothèque de l'Information grammaticale.

STEUCKARDT, A., 2014, « De l'écrit vers la parole. Enquête sur les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre », Actes du 4^e Congrès mondial de linguistique française, F. Neveu et alii (éds), SHS Web of Conferences, EPD Sciences, 353-364, http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01159.pdf

NOTES

1. « Corpus 14 » réunit 657 lettres et cartes, qui peuvent être consultées sur le portail Ortolang, à l'adresse : <http://www.ortolang.fr/projets/corpus14/>. Dix scripteurs (sept soldats, trois femmes), pour les trois-quarts issus de l'Hérault, entretiennent une correspondance avec leurs proches pendant la période 1914-1916. Nous avons retrouvé la fiche matricule de quatre des soldats : elle indique un niveau 3 d'instruction (« sachant lire, écrire et compter ») ; les soldats ayant le certificat d'étude sont répertoriés niveau 4. Nous ne disposons pas de ce type d'information pour les femmes. Si l'on s'en rapporte à leur maîtrise de l'écrit, leur niveau d'instruction est comparable à celui des hommes à qui elles adressent leurs lettres, ou moins avancé.

2. Les éditions Armand Colin adressaient à partir de 1871 à tous les instituteurs de France un exemplaire du « Larive et Fleury » (Mollier, 1993 : 80). Les pseudonymes choisis par les auteurs de ce *Cours de grammaire*, organisé méthodiquement, disent leur souci de guider agréablement l'élève dans sa navigation grammaticale.

3. La phrase est, selon Domergue, « l'énoncé d'un ou de plusieurs jugements, dont il résulte nécessairement un sens complet » (*Grammaire générale analytique*, an VIII (1798-1799), 68, citée par Seguin, 1993 : 456).

4. « Art de distinguer par des signes reçus les phrases entre elles, les sens partiels qui constituent ces phrases, et les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens » (Littré, *Dictionnaire de la langue française*, 1863-1877, « Ponctuation »).
5. Ainsi l'article « Ponctuation » du *Grand Dictionnaire universel Larousse* passe de la première à la seconde par la locution connective à un point de vue plus élevé : « La ponctuation est souvent considérée comme ayant simplement pour but de marquer les pauses qu'on doit ou qu'on peut faire en lisant ; mais à un point de vue plus élevé, elle est destinée à porter la clarté dans le discours écrit, en montrant par ces signes convenus les rapports qui existent entre les parties constitutives du discours en général et de chaque phrase en particulier » (1864-1867).
6. Les femmes et les hommes dont nous avons pu trouver la date de naissance ont entre 21 et 35 ans.
7. « vous de vais avoir vue la nouvelle sur le petit meridional » (Laurent, 8 décembre 1914). *Le Petit Méridional* était un quotidien héraultais, de tendance radical-socialiste, fondé en 1876.
8. On a défini dans Frantext un corpus de travail par la date (1914) et on a exclu pour ces statistiques un des scripteurs de Corpus 14, dont la ponctuation est très atypique. On n'a pas fait figurer les parenthèses parce qu'il n'est pas possible, dans Frantext, de former une requête sur ce signe. Les guillemets sont absents de « Corpus 14 ».
9. Il s'agit pour Alfred de préciser le moment d'écriture et par là d'organiser la lecture de sa destinatrice : envoyant deux cartes dans la même enveloppe, il distingue par cette indication parenthétique la carte du matin et la carte du soir.
10. Le discours du capitaine confirme cette seconde interprétation par l'exclamation (*et bien*) et la menace (*tu va voir si je vais te botter le cu moi*). La chute du récit (*puis il est partis en riant*) signale que l'indignation est feinte, qu'elle fait partie d'une forme de jeu entre le supérieur et son subordonné, et tend à rassurer et amuser sa lectrice.
11. L'emploi du point d'interrogation dans une phrase de modalité interrogative n'est pas absent mais rare : on en relève une occurrence chez Marie (« que faitu ? », 3 juillet 1915), une chez Pierre (« veux-tu me la rendre ? », 2 mars, 1915).
12. L'usage que fait Laurent des parenthèses est assez proche du smiley :-).
13. C'est-à-dire les doubles parenthèses ouvrantes : ((, et fermantes :))).
14. La rareté du dialecte dans les lettres de la Grande Guerre est remarquée aussi dans Baconnier, Minet, Soler, 1985. Voir aussi, J.-M. Géa, 1997.
15. Communication écrite médiée par ordinateur.

RÉSUMÉS

L'article présente une analyse de la ponctuation des peu lettrés du début du 20^e siècle. Il s'appuie sur un corpus de 657 lettres des soldats et de leur famille pendant la Première Guerre mondiale (Corpus 14 <http://corpus14.ortolang.fr/>). Il compare la ponctuation des lettrés (d'après Frantext) et des peu lettrés (d'après Corpus 14) et montre que les signes de ponctuation sont nettement plus rares chez les seconds. Dans leur imaginaire, l'acte d'utiliser un signe de ponctuation n'est pas banal : il vient signifier la clôture d'une unité textuelle. Quelques scripteurs imaginent un usage idiolectal pour certains signes de ponctuation.

The article presents an analysis of the punctuation of writers with a low educational background early 20th century. It is based on a corpus of 657 letters of soldiers and their families during the

First World War (Corpus 14, <http://corpus14.ortolang.fr/> 14). It compares punctuation use from writers of Frantext and from writers of Corpus 14. It shows that the punctuation is much rarer in the latter. In their imagination, the act of using punctuation is not trivial: it shows the end of a textual unit. Some of them imagine a very personal use of some punctuation marks.

INDEX

Mots-clés : ponctuation à valeur expressive, ponctuation à valeur sémantique, peu lettrés, guerre de 1914-1918

AUTEUR

AGNÈS STEUCKARDT

Université de Montpellier – Praxiling UMR 5267 CNRS